

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Juin 1999

Québec, le 30 juin 1999

Monsieur Jean-Guy Lebœuf
Directeur général
Collège Jean-Guy Lebœuf
5277, avenue du Parc
Montréal (Québec) H2V 4G9

Objet : Deuxième Suivi apporté au rapport d'évaluation du programme Agent immobilier conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC)

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec attention les deux lettres que vous lui avez transmises à titre de nouveau rapport de suivi sur l'évaluation du programme d'AEC «*Agent immobilier*».

La Commission apprécie les efforts que vous avez faits, en collaboration avec le personnel du Collège, pour tenter de donner suite de façon satisfaisante aux quatre recommandations formulées dans son rapport. Elle croit cependant que le Collège devra, au cours des prochains mois, poursuivre la démarche déjà entreprise dans la foulée du rapport, afin de parfaire la qualité de son programme d'études. Il importe que celui-ci donne encore plus d'attention au développement de la pédagogie ainsi qu'à l'encadrement et au soutien du personnel enseignant. Dans cette optique, la Commission souhaite que le Collège intensifie sa réflexion dans le but de mieux donner suite aux recommandations lui ayant été adressées, et particulièrement à celle concernant l'évaluation des apprentissages.

La Commission apprécierait donc que vous l'informiez, en temps opportun, et au plus tard, d'ici la fin de l'année 1999, des nouvelles actions posées par le Collège pour améliorer encore son programme.

Au nom de la Commission, je vous remercie pour votre collaboration, et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes cordiales salutations.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 